

LE BLEUET

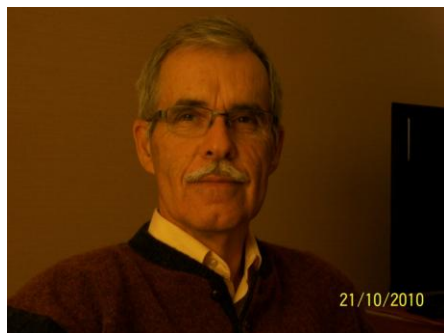


Syndicat des producteurs de bleuets du Québec
68, rue Savard, 1^{er} étage, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4L3
Tél. : 418-276-6336 Sans frais : 1-888-788-0760
Fax : 418-276-7295 www.spbq.ca

Dans ce numéro

Mot du président	1
Mot du directeur général	3
Audience de la RMAAQ	4
Bureau de la concurrence du Canada	4
Nouvel administrateur au sein du SPBQ	4
Récolte 2011 en chiffres	4
Congés des Fêtes	4
Infolettre de Massy-Forget relations publiques	5
Signalisation en bleuetière - Interdiction de circuler	6
Activités estivales du SPBQ	6
Site web	8

Mot du président



Déjà une autre saison qui s'achève pour les producteurs de bleuets. Après une absence imprévue de publication pour le numéro de juillet, nous voilà enfin de retour.

Sur le plan de la récolte, on peut confirmer que ce fut une très bonne saison malgré quelques inquiétudes qui semblaient se manifester au milieu de l'été. Selon les données qui ont été transmises à ce jour au Syndicat par les transformateurs, c'est près de 68,9 millions de livres de bleuets qui ont été récoltés dans le territoire du Plan conjoint en 2011, ce qui en fait une année record, la meilleure année ayant été autour de 65,1 millions en 2009. En 2011, un peu plus de 13 millions de livres de bleuets proviennent de la forêt, ce qui représente environ 19% de la récolte. L'année 2010 ayant été d'environ 12,7 millions de livres de bleuets au total, on peut conclure que l'année 2011 fut une excellente année sur le plan de la production.

Concernant la récolte de l'année 2010, on connaît maintenant les prix finaux payés aux producteurs par livre de bleuets par les transformateurs régionaux. Ainsi, Bleuets Sauvages du Québec a versé ,065 \$ la livre, alors que Bleuets Mistassini a versé 0,6958 \$ la livre.

Quant au prix du marché, l'année s'annonce également très bonne si on se réfère au prix du Food Institute pour le bleuets sauvage (bleuets nain) congelé, après transformation. Alors qu'il fluctuait autour de 1,60 \$ à 1,70 \$ de janvier jusqu'en juillet 2011, il a augmenté autour de 2,00 \$ à 2,15 \$ pour les mois d'août, septembre et octobre 2011. Considérant que la majorité des contrats de vente se négocie dans ces mois, les producteurs peuvent donc s'attendre à recevoir de bons ajustements par rapport au prix de départ de 0,60 \$ fixé unilatéralement par les transformateurs à la fin de juillet.

Il faut rappeler ici que le Syndicat, qui a tenté à deux reprises d'en arriver à une entente, ne considèrerait pas acceptable ce prix et devant le manque de volonté très net des transformateurs pour négocier un prix plus équitable, nous n'avons pas d'autre choix que d'aller en arbitrage devant la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ). Considérant que la responsabilité première de la RMAAQ est de s'assurer que les Plans conjoints et les règlements qui en découlent servent les intérêts de l'ensemble des producteurs et favorisent une mise en marché efficace et ordonnée du produit visé, nous avons confiance que cette démarche fasse la lumière sur toutes les informations pertinentes pour déterminer le juste prix qui devrait être versé aux producteurs.

Après plusieurs reports, c'est finalement les 1^{er} et 2 décembre prochain à Alma, que l'audience de la RMAAQ se tiendra au sujet du prix de départ, ce qui permettra également de clarifier la deuxième avance à verser aux producteurs (voir l'information plus loin dans ce bulletin pour plus de détails). Une invitation spéciale est donc faite à toutes les personnes intéressées à en savoir plus sur l'industrie du bleuets dans son ensemble. C'est une audience publique ouverte à toutes et à tous. Tout ce qui peut être pertinent pour établir le prix qui devrait être versé aux producteurs sera évalué et discuté lors de cette audience. À titre de producteur, vous pourrez également donner votre point de vue, lorsque demandé. C'est une occasion à ne pas manquer pour être mieux informé. Vous n'aurez pas de meilleure occasion pour avoir les réponses aux questions que vous vous posez depuis longtemps.

Un autre point, qui avait déjà été soumis à RMAAQ en 2010 a été à nouveau réitéré. Il s'agit de la demande formulée par les quatre administrateurs du Syndicat ayant des intérêts commerciaux dans la transformation, afin de permettre, ce qui a été appelé « *l'amélioration du fonctionnement du Plan conjoint des producteurs* ». À la lumière de ce qui a été proposé comme changement lors de deux journées de conciliation tenues antérieurement à cet effet entre tous les administrateurs du Syndicat, les membres du Comité restreint ne croient pas que cette démarche aide la cause des producteurs sans intérêt. C'est pourquoi ces administrateurs vont demeurer très prudents sur les modifications qui pourraient diminuer les pouvoirs du Comité restreint, qui est le responsable de la négociation et de la mise en marché du bleuets.

D'autre part, le Syndicat a dû faire appel une autre fois à la RMAAQ afin de régler un litige avec l'entreprise Bleuets Sauvages du Québec qui a décidé de ne pas verser au Syndicat la contribution qui a déjà été retenue auprès des producteurs. Nous croyons qu'il y a là un non-

respect des règles du Plan conjoint et de la convention de mise en marché. Cette situation entraîne des conséquences qui pourraient être néfastes pour l'avenir de l'industrie du bleuet, et encore une fois, nous comptons sur la RMAAQ pour régler la situation rapidement. Et c'est au moment d'écrire ces lignes, que nous apprenons que la RMAAQ a tranché sur cette question en obligeant Bleuets Sauvages du Québec à verser au Syndicat les montants prévus. Nous espérons que le tout rentrera dans l'ordre rapidement et que tous les dossiers du Syndicat pourront ainsi se poursuivre tel que prévu antérieurement.

En espérant qu'un jour les échanges entre les transformateurs, le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec, et tous les intervenants de cette industrie puissent se faire autrement que par la voie des avocats, des requêtes judiciaires et des poursuites, soyez assurés que votre Syndicat met tout en œuvre pour bien défendre les intérêts des producteurs, protéger leurs acquis, assurer la rentabilité de leur entreprise, tout en recherchant un développement des plus harmonieux de l'industrie du bleuet dans son ensemble.

Marc Larouche, président du SPBQ

Mot du directeur général



Eh oui, nous revoilà après une période assez mouvementée en termes de récoltes et procédures auprès de la RMAAQ. Je tiens à vous assurer que nous avons mis tous les efforts nécessaires pour une réussite face aux gestes que nous avons posés en prévision de l'avance sur la récolte 2011. L'audience publique se déroulera les 1^{er} et 2 décembre à Alma. Je tiens personnellement à vous remercier de votre patience et de votre compréhension dans ce dernier dossier.

Comme vous le savez sûrement, nous n'avons pas que ce dossier en suspend, donc vous comprendrez que je n'ai pas eu nécessairement le temps de vous revenir dans un bulletin antérieur, de même que nous avons eu aussi de nouveaux dossiers qui sont rentrés au fur et à mesure durant cette période.

Je pense que dans l'ensemble, la plupart des producteurs sont satisfaits de la récolte 2011 et que nous allons vous en faire profiter. Ce que j'entends par là : vous préparer un bon plan d'action pour l'année 2012, pour faire en sorte que vous ayez des retours sur vos investissements, que ce soit monétairement ou bien par des biens de consommation utiles à vos besoins de producteurs.

Gilbert Desrosiers, directeur général du SPBQ

Audience de la RMAAQ

- L'audience publique de la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) concernant le prix du bleuet 2011, se tiendra les 1^{er} et 2 décembre prochain à Alma, à l'Hôtel Universelle, salle Mario Tremblay, et ce, dès 10 h 00.

Notez que cette séance est publique et nous vous invitons à y assister en grand nombre.

Bureau de la concurrence du Canada

Une simple mise à jour pour vous mentionner que le dossier de la présumée collusion des acheteurs suit toujours son cours auprès du Bureau de la concurrence du Canada. Des nouvelles pourraient éventuellement nous parvenir en début d'année prochaine.

Nouvel administrateur au sein du SPBQ

Nous sommes heureux de vous faire part de la nomination de Monsieur Daniel Martel au sein de conseil d'administration du SPBQ. Nous souhaitons à Monsieur Martel que l'expérience soit des plus agréables et enrichissantes.

Récolte 2011 en chiffres

Bleuets de bleuetière	Bleuets de forêt	Bleuets frais	Total de la récolte
55 638 139 lb	13 136 537 lb	91 393 lb	68 866 069 lb

Congés des Fêtes

Veillez prendre bonne note qu'en raison de la période des Fêtes, nos bureaux seront fermés du 24 décembre 2011 au 8 janvier 2012 inclusivement.

Merci de votre compréhension !



Infolettre de Massy-Forget relations publiques

Une année bien remplie!

Cette année encore, la saison du bleuet sauvage aura occupé une place de choix sur la scène médiatique. Du côté des communications marketing, les médias se sont empressés de partager à leur auditoire l'abondance de fruits, les nombreuses vertus qu'ils renferment et les 1001 façons d'intégrer la perle bleue à notre alimentation.

En plus de diffuser un communiqué de presse pour annoncer le lancement de la saison du bleuet sauvage 2011, le SPBQ, par l'entremise de son agence de relations publiques Massy-Forget relations publiques, a fourni aux médias des recettes inédites dont les articles et chroniques ont généré beaucoup d'engouement. Isabelle Huot, à *Salut Bonjour!* à TVA, *L'Épicerie* à Radio-Canada, *Le Journal de Montréal* et *La Presse*, ont fait valoir les bénéfices associés à la consommation des bleuets sauvages du Québec, et plus d'une centaine de sites Internet ont publié les informations.

Au printemps 2011, une belle campagne auprès des médias a aussi été conçue pour inciter le consommateur québécois à intégrer des bleuets sauvages dans son assiette pour Pâques. Le chef réputé Jérôme Ferrer, Grand Chef Relais & Châteaux et copropriétaire des prestigieux restaurants Europea, Beaver Hall, Andiamo et, plus récemment, du Café Birks, a créé trois savoureuses recettes, qui ont reçu un bel accueil dans les journaux, magazines et sites Internet.



Photo : Noisettes d'agneau au bulbe de céleri rave, jus court aux petits bleuets sauvages du Québec

Crédits : Jean-François Héту



Signalisation en bleuetière – Interdiction de circuler

Comme chaque année, afin de protéger vos bleuetières et d'y interdire l'accès aux utilisateurs de motoneigistes et de véhicules tout-terrain, des affiches de 12 po x 12 po, seront disponibles sur commande à nos bureaux. Veuillez nous contacter le plus rapidement possible pour que nous puissions prendre vos coordonnées et la quantité d'affiches désirées.

Voici les modèles que nous vous proposons :



Activités estivales du SPBQ

Cette année encore, nous avons renouvelé l'expérience promotion du bleuet sauvage au Festival du bleuet de Mistassini. C'est par le biais d'une dégustation de smoothies aux bleuets pendant toute la durée du festival, soit du 3 au 7 août 2011, que nous avons pu rencontrer plusieurs d'entre vous.



De plus, la tendance se confirme... les gens présents au festival, tant les habitués que les touristes, apprécient de plus en plus le smoothie en dégustation et avouent en faire régulièrement chez eux.

Une façon simple, peu coûteuse et efficace de promouvoir notre si vertueuse petite perle bleue.

Pour une seconde année, le SPBQ a reçu une délégation d'une vingtaine d'étudiants provenant d'une école d'agriculture en France. Ils désiraient visiter une bleuetière et c'est à la Coopérative de St-Augustin qu'ils ont pu réaliser cette visite. C'est fort heureux qu'ils remercient tout le monde du bon accueil qu'il leur fut réservé.

Le 22 juillet dernier se tenait à la Bleuetière Coopérative de St-Augustin, la Journée Champêtre édition 2011.

C'est sur un magnifique site que des visites en bleuetières eurent lieu et qu'un excellent dîner fut offert gracieusement par nos hôtes. Les producteurs, les exposants ainsi que la température étant au rendez-vous, cette journée fut une fois de plus un franc succès.



Site web

Nous vous invitons à consulter au www.spbq.ca, dans la section « *Aménager une bleuetière* », le **Guide de production** version française ou encore la toute nouvelle version anglaise.

Vous trouverez également l'**Étude de marché sur l'industrie mondiale du bleuet** de Monsieur Dany Allard, dès l'*Accueil* du site. Tous les continents y ont été soigneusement étudiés. À consulter absolument!



De plus, une nouvelle publication provenant de France nous a été livrée. Il s'agit du livre « **Myrtille et autres fruits rouges** » de Madame Carole Minker. Ce petit bijou publié chez Eyrolles, se veut un « *Concentré de bienfait pour votre santé et votre beauté* ».

Pour vous en faire un résumé simple, en quelque 160 pages, vous serez amené à faire un peu de botanique, à comparer les fruits (bleuets) sauvages et cultivés, à comprendre leurs composés chimiques ainsi qu'à effectuer un survol des différentes variétés et zones de production et de récolte.

De plus, vous pourrez y découvrir une multitude de conseils sur l'utilisation des fruits, des tiges et des feuilles (décoction, infusion et nombreuses recettes), sur sa conservation (congélation, conserves, séchage, confitures et gelées) et apprendre diverses astuces pratiques tant à la maison qu'au jardin. Des trucs beauté, minceur et bien-être y sont également dévoilés.

Enfin, la prévention de certaines maladies, les bienfaits sur la santé à long terme, mais aussi sur la santé de tous les jours vous seront présentés.

N'hésitez pas à communiquer avec nous au 418-276-6336, pour toutes informations supplémentaires au sujet de cette publication.

N'oubliez pas de consulter les nouvelles recettes du réputé chef Jérôme Ferrer qui sont disponibles depuis peu!

